CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE :

SOUSCRIPTION : Le prix a été établi suivant les conditions économiques en vigueur au 14/05/2025. Toute modification de ces conditions et notamment une fluctuation des taux de change, du prix des carburants ou des tarifs des transports, peut entraîner un changement de prix dont le client sera immédiatement informé selon les dispositions légales réglementaires. **L'inscription au voyage doit être accompagnée d'un versement d'un acompte de 600 € par personne, d'un second acompte de 600 € le 10/03/2026 et le solde sera à verser avant 28/04/2026 (en fonction du nombre de participants)**

ANNULATION : (frais retenus remboursés par l'assurance annulation si les conditions d'annulation sont remplies)
Partie Terrestre : En cas d'annulation d'un ou plusieurs participant(s), le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ : plus de 76 jours avant le départ : 10% du montant total du voyage, de 75 à 30 jours avant le départ : 25% du montant total du voyage, de 29 à 10 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage, A moins de 10 jours du départ : 100 % du montant total du voyage. Non présentation au départ : 100 % du montant du voyage

RESPONSABILITÉ : Nous ne pouvons être tenus pour responsables en cas de force majeure tels que retard, grève, accident, perte, interruption ou modification de parcours et visites qui pourraient survenir en cours de voyage (contraintes techniques, climatiques). Lors de séjour, l'ordre des excursions peut-être inversé. Nous nous réservons le droit d'annuler un départ qui ne réunirait pas un minimum de 21 participants.

CHAMBRE INDIVIDUELLE : Elles font l'objet d'un supplément et sont toujours en nombre très limité. Elles sont souvent exiguës et moins bien situées.

CHAMBRE A PARTAGER : Le voyageur s'étant inscrit seul et qui a souhaité une chambre à partager accepte par avance l'obligation de s'acquitter avant le départ du supplément chambre individuelle.

BAGAGES : Inclus 1 bagage de 20 kg par personne. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol, pour les petits bagages à mains, vêtements, appareils photographiques, caméras, valises, souvenirs… laissés dans le car en cours de voyage.

Formalités Obligatoires :
Carte Nationale d'Identité dont la date de validité n'est pas dépassée ou Passeport en cours de validité obligatoire + Carte Européenne d'Assurance Maladie
Photocopie de votre pièce d'identité à nous retourner avec votre inscription

1er acompte à l'inscription, le 20 janvier 2026 : 600 €
2ème acompte avant le 10 mars 2026 : 600 €
Solde le 28 avril 2026 (montant à confirmer selon le nombre de participants)

✂ ----------

Bulletin d'inscription « Puy du Fou Espana, Tolède et Madrid » du 15 au 22 juin 2026

Le coupon et le règlement à l'ordre de Chaigneau Voyages sont à retourner avant le mardi 20 janvier 2026

Lors de la permanence à la Salle de l'amitié – Rue Printanière – Les Sables d'Olonne
Joindre une copie de votre pièce d'identité

NOM : ..... PRENOM : .....

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... E-MAIL : .....

Verse(nt) la somme de 600 € par personne, soit ..... personne(s) x 600 € = ... €. avant le 20 janvier 2026.

Souscrit(vent) l'assurance annulation : ❑ non ❑ oui (50 € par personne à ajouter à l'acompte)

Chambre souhaitée : ❑ double ❑ à 2 lits ❑ individuelle (+ 632 € à régler à l'inscription)

Chambre à partager ❑ ..... (nom de la personne avec qui la chambre est partagée si celle-ci est connue)

Régimes spéciaux : .....

Le règlement par chèque à l'ordre de Chaigneau voyages. Pour un paiement par CB, nous donner votre adresse mail pour obtenir le lien de paiement sécurisé

Fait à : ..... **Le :** ..... **Signature :**

SERVICE GROUPES
BP 60245 ▪ 6 Rue Joachim Rouault ▪ 85702 Pouzauges Cedex
02 51 91 90 92 ▪ groupes@chaigneauvoyages.fr ▪ Fax : 02 51 57 55 27